

COMMUNE DE LACONNEX

Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 22 avril 2013

Présents: Hubert DETHURENS, maire
 Philippe LADERMANN, adjoint
 Véronique RUDAZ, adjointe

Thierry ARN, Jean BATARDON, Andreea CAPITANESCU BENETTI, Jean-Pierre GANTNER, Olga MERMET, Dominique PASCUAL, Bradley STILLWAGON, Laurent THEVENOZ, Laurent ZIMMERMANN.

Ordre du jour:

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 4 mars 2013
2. Présentation de comptes de l'exercice 2012
3. Droit d'opposition du CM : financement partiel recapitalisation CAP pour le GIAP
4. Nouveau plan d'aménagement: point de la situation
5. Projet de constructions à la Vy-Neuve: point de la situation
6. Déplacement de la séance du CM du 10 juin
7. Travaux bâtiment Maison-Forte 2
8. Travaux de réhabilitation des canalisations
9. Communications de l'exécutif
10. Divers
11. Questions du public

Hubert Dethurens, maire, ouvre la séance à 19h et remercie chacun(e) pour sa ponctualité. Il explique qu'il s'agit du dernier Conseil de Gabriel Dethurens, qui va prendre une retraite bien méritée, et le remercie pour les 11 années qu'il a passées au service de la mairie. Il rappelle qu'un repas est prévu le 7 mai à la buvette pour fêter notre secrétaire et remercie par avance de l'aide que les membres du CM voudront bien donner pour le service.

Nous passons ensuite à l'ordre du jour.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 4 mars 2013

Le PV est accepté à l'unanimité, sans commentaires.

2. Présentation de comptes de l'exercice 2012

Gabriel Dethurens présente les comptes 2012 révisés par la fiduciaire et répond aux questions des conseillers.

Les comptes présentent un résultat exceptionnel qui, selon l'administration fiscale, est dû à des arriérés fiscaux portant sur les années 2010 et 2011.

Les membres du CM sont invités à contacter la secrétaire-comptable ou le maire pour toute question durant les trois prochaines semaines.

3. Droit d'opposition du CM : financement partiel recapitalisation CAP pour le GIAP

Hubert Dethurens rappelle s'être prononcé contre ce financement lors d'une assemblée générale de l'ACG, d'une part car Laconnex ne fait pas partie du GIAP et d'autre part parce qu'il estime que des problèmes de gestion de cette institution ont grevé ces finances.

Le Conseil renonce à son droit d'opposition.

4. Nouveau plan d'aménagement : point de situation

La procédure d'adoption de notre plan d'aménagement est toujours en cours et aucune nouvelle ne nous est parvenue depuis le dernier CM.

5. Projet de constructions à la Vy-Neuve : point de situation

Le retour des soumissions à l'AIMP est prévu pour le 30 mai. Le choix définitif de l'entreprise générale est fixé au 12 juin, suite à l'audition des candidatures retenues. Ensuite, le Conseil devra se prononcer par voie de délibération sur l'approbation du projet et sur son plan de financement. C'est pourquoi, Hubert Dethurens souhaite que la séance du CM de juin soit reportée du 10 au 17 juin.

L'octroi de l'autorisation de construire est bloqué par la Direction de la nature et du paysage qui nous impose de compenser l'abattage d'arbres nécessaire à la construction pour un montant de Frs 55'000.-. La demande de replanter les arbres sur la même parcelle est évidemment impossible, vu la construction d'un parking sous-terrain. Un dossier a été préparé avec l'aide d'un expert, qui proposait différents sites pour replanter. Toutefois, ce dossier a été balayé purement et simplement par le département sans qu'une réponse formelle ne soit apportée.

Hubert Dethurens s'indigne de cette procédure et juge inacceptable cette manière de faire de la part de l'administration cantonale envers une collectivité publique. Aussi, il a sollicité un rendez-vous avec un responsable de la DGNP qui aura lieu prochainement.

6. Déplacement de la séance du CM du 10 juin

Au vu des motifs exposés au point 5, le Conseil accepte de reporter la séance au 17 juin 2013.

7. Travaux bâtiment Maison-Forte 2

Philippe Lädemann rappelle qu'il a mandaté la société Archi-vision pour réaliser une expertise et soumettre des propositions pour régler les problèmes d'humidité, déjà évoqués lors d'une précédente séance du CM. Nous attendons maintenant le devis de la société Ventilus afin de pouvoir entreprendre les travaux dans les deux appartements principalement concernés. Une réserve financière est prévue pour ces travaux.

Dominique Pascual demande quelle solution est prévue quant aux problèmes de chauffage insuffisant dans un autre appartement. Hubert Dethurens répond que nous n'avons pas de solution dans l'immédiat et que cela sera examiné ultérieurement.

8. Travaux de réhabilitation des canalisations

Si aucuns travaux d'importance n'ont été réalisés en 2012, l'exécutif a prévu cette année d'importants travaux de réhabilitation des canalisations dans tout le village qui ont déjà démarré. Ainsi qu'expliqué lors du dernier CM, un nouveau procédé est utilisé, permettant de réparer les canalisations sans ouvrir la chaussée.

Afin de financer ces travaux devisés à Frs 140'000.-, le budget sera complètement utilisé, ainsi qu'une réserve. Néanmoins, Hubert Dethurens informe le Conseil que si d'autres travaux doivent être effectués, également en 2013, il y aura un dépassement de budget.

Bradley Stillwagon évoque la question de la durée de garantie de ces travaux qui pourraient s'avérer inutiles si la commune lance la mise en séparatifs. Hubert Dethurens répond que la durée de vie de ces canalisations réparées sera aussi bonne qu'à l'origine et que nous verrons ce qui sera fait à l'avenir quant à notre réseau.

9. Communications de l'exécutif

- **Pistes cyclables**

Une deuxième piste cyclable, rue de la Maison-Forte, sera marquée dans le sens de la descente pendant la semaine du 29 avril au 3 mai.

- **WI-FI**

La connexion Wi-Fi est maintenant disponible dans la salle au rez de la mairie ; le code d'accès est affiché au mur ainsi qu'un avertissement contre des usages illicites.

- **Matériel communal**

Suite à la remarque de Thierry Arn concernant le manque de suivi des personnes empruntant du matériel communal dans le local des pompiers, celui-ci est dorénavant entreposé dans le local de la voirie et géré par

Bedri Krasniqi. Hubert Dethurens rappelle que le prêt de la camionnette n'est, en principe, pas autorisé, sauf dans des cas exceptionnels et ceci uniquement si le véhicule reste dans le village. Dans tous les cas, le prêt doit être autorisé par le maire.

- **Préavis de construction**

Hubert Dethurens informe que nous avons donné un préavis favorable à une construction de deux maisons sur une parcelle appartenant à M. et Mme Läng, sous réserve de création d'une place de parking supplémentaire, le projet n'en prévoyant que trois.

- **Parking Chapelle**

Différents échanges ont eu lieu. Hubert Dethurens fait lecture du courrier envoyé à Emilie Battiaz, président de la paroisse, dans lequel la commune s'engage à verser un loyer de CHF. 3'500.- par an en contrepartie d'une servitude d'usage sans limitation de temps, pour autant que l'affectation de la zone ne soit pas modifiée. Le Conseil de paroisse doit se rencontrer la semaine prochaine à ce sujet.

- **Route de l'Eaumorte**

L'hiver a été particulièrement rude et l'état des routes s'est péjoré. La route de l'Eaumorte depuis la Chapelle doit être refaite. Le devis proposé est de CHF. 137'000.- et comprend, outre la réfection de la route, la création d'un accotement à l'arrêt de bus «Mollaz ». Ces travaux sont assez chers car des sondages ont montré la nécessité de reprendre la chaussée très en profondeur. La population sera informée que la route sera fermée durant trois jours et le bus dévié.

Bradley Stillwagon souhaite savoir s'il est prévu un revêtement « anti-bruit » ainsi que la pose de bornes à la place des grosses pierres au bord de la route. Il lui est répondu que le revêtement sera ordinaire et que des bornes seront effectivement mises en place.

Hubert Dethurens demande au Conseil s'il est d'accord d'accepter un dépassement au budget de fonctionnement 2013 pour pouvoir réaliser ces travaux. Le Conseil accepte le dépassement.

10. Divers

- **Nettoyage de la commune**

Dominique Pasqual informe Bradley Stillwagon que suite au nettoyage, des bouteilles de PET ont été entreposées près de chez lui. Bradley Stillwagon va les chercher dès que possible.

- **Remerciements à Bedri Krasniqi**

Laurent Zimmermann transmet les remerciements de sa belle-mère, Mme Guérig, à l'intention de Bedri Krasniqi pour sa gentillesse.

- **Info-radar**
Andreea Capitanescu-Benetti souhaite connaître quel dispositif était installé sur la route du Coteau. Il s'agissait d'un info-radar qui a fonctionné une semaine et dont nous attendons des résultats statistiques.
- **Poubelles stade**
Thierry Arn demande si les grosses poubelles le long du stade sont triées, car elles regorgent de verre. Demande sera faite à Bedri Krasniqi.
- **Bouteilles de PET**
Laurent Thévenoz suggère de réduire l'ouverture des containers de récupération du PET afin d'en améliorer le recyclage. En effet, il est de plus en plus courant d'écraser les bouteilles afin d'en réduire le volume. Hubert Dethurens craint que les bouteilles ne soient alors tout bonnement pas mises dans les containers, mais simplement déposées à côté, ce qui causerait un surplus de travail à notre employé communal. Il indique qu'aucun commentaire ne nous est parvenu à ce propos de l'entreprise Chevalley (transporteur).

Le GAM (« petits avions ») demande de bien vouloir mettre à leur disposition un container de PET. Nous faisons le nécessaire auprès de l'entreprise Chevalley.

- **Nettoyage Route du Lavoir – Ruelle du Bossatier**
Jean Batardon indique que la route du Lavoir et celle du Bossatier sont toujours pleines de gravier suite aux travaux de l'an dernier. Aussi, il serait utile de les faire balayer. Cela sera fait par l'entreprise Colas lorsque celle-ci interviendra pour la réfection de la route de l'Eaumorte évoquée précédemment.
- **Divers événements**
Véronique Rudaz rappelle différents événements à venir :
 - Spectacle Brigitte Rosset (3-4 mai) : des affiches sont à prendre à la mairie pour la promotion.
 - Une exposition de photos se déroulera dans la salle au rez de la mairie, sous l'égide de l'Association « J'aime ma planète » les 23 et 25 mai (le 23 étant réservé à l'école). Un tout-ménage en avertira la population.
 - La sortie des aînés est fixée au 5 juin et tous les membres du CM sont les bienvenus ; merci de l'en informer.
- **Jardin d'enfants**
Catherine Koumrouyan souhaite démissionner de sa fonction de représentation de la mairie au sein du comité du jardin d'enfants et demande si quelqu'un du CM serait intéressé à reprendre ce rôle. Andreea Capitanescu Benetti se déclare volontaire et elle en est remerciée.

- **Fête de la musique – 2014**

Jean-Pierre Gantner relate avoir démarré le projet de participation de Laconnex à la fête 2014 en recensant une série d'idées. Il souhaite réunir la commission culturelle afin que ses membres puissent déjà explorer ce qui se fait lors de la fête 2013 et le cas échéant prendre déjà des contacts. La commission sera convoquée prochainement par sa présidente Olga Mermet.

11. Questions du public

Il n'y a pas de public ce soir.

La parole n'étant plus demandée, le maire lève la séance à 21h30

Nadia Dupraz
Secrétaire communale